

**QUATRIÈME TABLE RONDE EUROPÉENNE SUR L'INCLUSION SOCIALE
« A MI-CHEMIN DE LISBONNE »
17 ET 18 OCTOBRE 2005 - GLASGOW**

Atelier « Créer un impact décisif en travaillant avec les partenaires sociaux »

Intervention de Bruno GROUES
Vice-président d'EAPN France
Conseiller technique de l'UNIOPSS

**Quelques réflexions sur le thème :
« Quelle Europe veulent les citoyens
de l'Union et comment la construire ? »**

Cette intervention n'a évidemment pas la prétention de répondre complètement à la question posée, mais seulement d'apporter quelques points d'éclairage. Pour cela, on s'appuiera sur trois questions :

- quelles sont les leçons du référendum français sur le projet de traité constitutionnel ?
- que veulent les citoyens européens ?
- comment y parvenir ?

1. Quelles leçons peut-on tirer du référendum français ?

L'Europe a connu 12 ratifications du traité créant une constitution européenne, mais aussi un grand choc avec deux refus de ratification de la part de deux pays fondateurs : la France et les Pays Bas .

Quelles furent les caractéristiques principales du vote NON français ?¹

1.1. « Un vote de classe »

Le NON est fort dans les zones ouvrières et là où il y a une forte population de chômeurs. En revanche, le OUI est corrélé avec les populations de cadres et de chefs d'entreprises et avec les personnes disposant d'un niveau de diplôme élevé.

1.2. « Un vote de peur »

A mesure que progresse le niveau de crainte dans les sondages, le pourcentage de vote NON augmente :

Les personnes qui n'ont aucune crainte : 3% de NON

Les personnes qui totalisent le maximum de craintes (6 craintes sondées) : 80% de NON !

¹ Informations tirées de l'étude « Le référendum sur le traité constitutionnel »- Analyse du CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française)- Juillet 2005

1.3. Un vote qui s'est focalisé sur la « question sociale »

Le vote OUI ou NON a dépendu de l'idée qu'on se fait des conséquences de la construction européenne sur le niveau du chômage en France et sur la garantie des droits sociaux. Les questions économiques et sociales ont été considérées comme prioritaires.

Selon l'enquête (réalisée par la SOFRES) le jour du vote, la première raison du vote NON fut la conviction que « ce traité va aggraver la situation du chômage en France ».

A cela s'est ajoutée la contestation de l'Europe libérale par une partie de la Gauche : l'Europe a été perçue par une majorité des électeurs de Gauche comme étant à l'origine des difficultés économiques et une menace pour le système social français.

2. Que veulent les citoyens européens ?

La principale préoccupation des Européens, c'est le chômage (50% des sondés).

La lutte contre le chômage constitue la priorité des priorités pour l'Union (47% des sondés).

La seconde priorité est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (44% des sondés).

Les Européens veulent donc clairement et prioritairement une Europe sociale.

Mais, en même temps, une majorité de citoyens européens pense que la lutte contre le chômage doit être menée au niveau national.

Une majorité pense également que la protection sociale doit rester de la compétence des Etats.

La demande prioritaire des Européens est donc une Europe sociale, mais en même temps les citoyens souhaitent que le social reste de compétence nationale.

Telle est l'équation actuelle dans l'opinion.

3. Comment construire cette Europe sociale qui respecte les identités nationales ?

3.1. Lancer un grand débat transnational

La première piste consisterait à lancer un vaste débat démocratique, transnational, sur l'avenir de l'Europe, financé par la Commission européenne. C'est une proposition que fait le CAFEC³, en France, et que je reprends volontiers. Ce débat aurait pour objet d'éclaircir quelle Europe veulent les citoyens de l'Union, après l'échec du processus constitutionnel.

² Les informations de cette partie sont tirées de l'Eurobaromètre de juillet 2005 (sondage de mai – juin 2005)

³ Carrefour pour une Europe civique et sociale

3.2. Préserver les objectifs de Nice dans la MOC⁴

La MOC inclusion sociale paraît une démarche bien adaptée aux vœux des citoyens, qui attendent, comme on l'a vu, une Europe sociale dans le respect des identités nationales. Dans ce contexte, une démarche basée sur la coordination de politiques nationales apparaît comme une bonne formule.

L'Europe est en train de préparer une nouvelle MOC protection sociale/inclusion sociale, intégrant l'inclusion, les retraites et la santé. Cette MOC constituera l'une des pierres angulaires de l'Europe sociale. Il faut conserver son intégrité, en gardant des objectifs spécifiques à chaque pilier : inclusion, soins, pensions. Il serait dangereux de fixer une nouvelle série d'objectifs généraux, transversaux aux trois piliers. Il apparaît particulièrement important de conserver pleinement les objectifs définis à Nice.

3.3. Définir les bases de l' Europe sociale

La notion d'Europe sociale aurait besoin d'être définie au niveau communautaire.

Des principes de base d'une Europe sociale pourraient être les suivants :

- l'accès de tous aux droits fondamentaux
- l'éradication de la pauvreté
- la promotion de la cohésion sociale
- ne pas se limiter à la politique sociale mais intégrer l'objectif de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté dans toutes les politiques de l'Union,
- agir davantage en amont de l'exclusion, de façon préventive.

4. Rapprocher dialogue civil et dialogue social : une expérience française

Au niveau national comme au niveau européen, il serait souhaitable de rapprocher dialogue civil et dialogue social, de faire notamment beaucoup plus se croiser le monde des ONG de lutte contre la pauvreté et celui des partenaires sociaux.

En France, le collectif national ALERTE, composé des 41 associations membres de la Commission « lutte contre la pauvreté » de l'Uniopss, s'est interrogé à l'occasion de ses dix ans d'existence. En effet, les associations se rendent compte des limites de leur action. Après 20 ans de combat commun (la Commission lutte contre la pauvreté date de 1995), 10 ans d'alertes médiatiques et de multiples bonnes lois (RMI, droit au logement, Solidarité et Renouvellement Urbain, lutte contre les exclusions, Couverture maladie universelle, cohésion sociale...) obtenues avec une pression inter-associative forte, les résultats sont minces. La pauvreté est toujours là et toujours massive. Il faut donc modifier quelque chose dans notre approche. Les associations nationales de lutte contre la pauvreté regroupées dans ALERTE ont pensé qu'elles étaient restées trop confinées jusque là dans la stricte action sociale. Or, la pauvreté et l'exclusion ne sont pas des problèmes seulement d'action sociale, mais de société, qui viennent de causes profondes touchant à tout le système économique et social. C'est notre modèle de société qui est questionné. Au fond, les associations ont compris qu'elles n'obtenaient des résultats que marginaux parce que leur

⁴ Méthode ouverte de coordination

action restait en marge du système global. Il faut interroger le système plus en amont des seules politiques de lutte contre la pauvreté, et même des seules politiques sociales. Et cela, les associations ne peuvent pas le faire seules.

C'est pourquoi elles ont décidé de s'ouvrir à des partenaires au-delà du cercle de l'action sociale pour essayer de peser en amont de l'action sociale réparatrice. Dans un premier temps, elles ont décidé d'ouvrir un dialogue avec les partenaires sociaux. Ce travail de l'année 2004-2005 a débouché sur la journée ALERTE-Uniopss avec les partenaires sociaux qui s'est tenue le 26 mai 2005 au Conseil économique et social à Paris. Cette journée a réuni plus de trois cents personnes, dont un nombre significatif de personnes en situation de pauvreté qui ont pu largement s'exprimer. Elle a abouti à la signature d'un appel commun pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par ALERTE, les cinq confédérations syndicales représentatives des salariés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) et les deux principales organisations patronales (MEDEF et CGPME).

Après cette journée, ALERTE national a entamé deux chantiers avec des syndicats de salariés : d'une part une réflexion sur l'indemnisation du chômage, à l'heure où la convention d'indemnisation des chômeurs va être renégociée par les partenaires sociaux ; d'autre part un projet de plateforme commune sur les mesures qui nous paraissent nécessaires en matière de politique du logement. Mais, au-delà de ces premiers chantiers, c'est bien d'une stratégie à long terme dont il s'agit, et elle ne donnera tous ses fruits que dans le temps, lorsque, après le temps de « l'appropriation », nous saurons unir nos forces pour tirer dans le même sens, ou débattre de nos différences d'approche. On ne peut que gagner au dialogue, y compris avec les organisations patronales qui sont, avec les syndicats, au cœur du système économique et social qui est lui-même au cœur des processus d'exclusion.